



**Conseil d'administration  
du Programme des Nations Unies  
pour le développement  
et du Fonds des Nations Unies  
pour la population**

Distr. générale  
11 février 2005  
Français  
Original: anglais

---

**Session annuelle de 2005**

13-24 juin 2005, New York

Point 6 de l'ordre du jour provisoire

**Programmes de pays et questions connexes**

**Projet de descriptif de programme de pays  
pour les îles Turques et Caïques (2004-2008)**

**Table des matières**

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
Introduction .....	1	2
I. Analyse de la situation .....	2-10	2
II. Résultats de la coopération passée et enseignements à tirer .....	11-18	3
A. Gestion des affaires publiques et renforcement des capacités .....	12-13	4
B. Développement de petites entreprises .....	14-18	4
III. Programme proposé .....	19-29	5
IV. Gestion, suivi et évaluation du programme .....	30-32	8
Annexe		
Cadre de résultats et d'allocation des ressources .....		9



## Introduction

1. Le projet de descriptif de programme de pays a été établi sur la base des consultations et de la concentration que le Gouvernement des îles Turques et Caïques a eues, notamment lors de réunions tenues dans le cadre de missions effectuées en février et juin 2004. Il tient compte des apports de toute une série de partenaires du Gouvernement, de la société civile et du secteur privé et reflète pleinement les priorités du Gouvernement.

### I. Analyse de la situation

2. Hormis leurs plages et les récifs coralliens qui les entourent, les îles Turques et Caïques sont dotées de ressources naturelles très limitées. La pêche est le seul secteur de production important; la faible pluviométrie et la salinité des sols empêchent l'agriculture de bien se développer et le secteur manufacturier est peu développé. Les recettes touristiques sont devenues le pilier de l'économie du fait de la forte augmentation des arrivées de touristes, passées de 13 343 en 1982 à 188 370 à la fin de 2003.

3. Le secteur financier offshore constitue la deuxième source d'activité économique la plus importante et contribue fortement à la création d'emplois rémunérés et de recettes publiques. Sa croissance a cependant légèrement diminué ces dernières années, surtout à cause des nouvelles dispositions réglementaires dont le respect est assuré par le Groupe d'action financière.

4. En raison de l'expansion rapide du tourisme et des services financiers offshore, la croissance économique a fortement progressé dans les années 90, atteignant 13 % environ en 1995. Même si la croissance s'est ralentie depuis, elle est restée assez élevée, autour de 8 % en moyenne, vers la fin des années 90. Cela dit, elle s'est concentrée sur la principale île de Providenciales, les possibilités économiques restant limitées sur les autres îles. L'étude du coût de la vie réalisée en 2000 a confirmé que les disparités s'accroissent en raison de la répartition inéquitable des richesses. L'étude a également révélé que le taux de pauvreté était de 26,1 %.

5. Le recensement de 1990 établit la population des îles à 12 350 habitants. En 2001, elle était estimée à 20 000 habitants, du fait d'une très forte vague d'immigration venue principalement d'Haïti et de la République dominicaine. Les immigrants constituent environ 40 à 50 % de la population. Cet accroissement rapide de la population pèse lourdement sur les systèmes sociaux et écologiques des îles et en grèvent les modestes ressources. Le pays connaît actuellement de graves pénuries de logement ainsi que des problèmes d'entassement, et en outre les services d'enseignement et de santé sont sollicités à l'excès. De plus, la création d'infrastructures touristiques exerce des pressions considérables sur un milieu naturel fragile.

6. De hauts responsables des secteurs privé et public font état de difficultés croissantes liées au VIH/sida, à l'abus des drogues et à la violence familiale (violence conjugale en particulier). Même si le nombre de ces difficultés semblent liées à la montée de l'immigration clandestine, elles pourraient également découler du peu d'intérêt porté à la planification du développement durable à long terme. Les

autorités ont préconisé que des programmes sociaux et des plans de développement intégré plus efficaces soient élaborés pour remédier notamment à ces problèmes.

7. Face à ces défis, le Gouvernement a annoncé qu'il comptait élaborer un plan décennal de développement économique et social ainsi qu'un plan national d'aménagement du territoire. Ces instruments devraient aider le Gouvernement à diversifier l'économie, protéger l'environnement, réduire la pauvreté et assurer le développement social. Les plans devraient également contribuer à favoriser une croissance plus équitable entre les îles. Les cadres de planification stratégique permettraient de surcroît de coordonner l'aide des donateurs au pays.

8. La réforme de l'administration publique locale constitue également un important élément du programme politique et législatif prévu pour la période 2003-2007 en ce sens qu'elle vise à mettre les citoyens plus directement en contact avec les pouvoirs publics et à les associer plus étroitement à la prise de décisions. Les bureaux des commissaires de district vont devenir des organismes de développement et le Gouvernement met en place actuellement des conseils de district pour conseiller les commissaires.

9. Le programme à moyen terme du Gouvernement prévoit également d'élargir sensiblement le secteur économique des petites et microentreprises pour créer plus d'emplois locaux et encourager les populations locales à participer davantage au développement du pays. Le Gouvernement s'emploie à offrir de meilleures perspectives commerciales à une plus grande partie de la société et surtout aux autres îles qui ont le plus souvent été laissées pour compte. À cet effet, il est prévu de restructurer largement l'organisme national d'investissement et de promotion, TCInvest, et d'agrandir le centre de développement des petites entreprises établi au titre du cadre de coopération de pays pour la période 1998-2002.

10. Le Gouvernement a introduit des programmes nationaux de lutte contre le VIH/sida et l'abus des drogues, et il est prévu de créer un centre pour accueillir notamment les victimes de la toxicomanie et de la violence conjugale, ainsi qu'un centre de formation professionnelle au sein de l'établissement d'enseignement postsecondaire communautaire pour doter les nombreux jeunes chômeurs, des hommes pour la plupart, des compétences nécessaires.

## **II. Résultats de la coopération passée et enseignements à tirer**

11. Le premier cadre de coopération avec les îles Turques et Caïques (1998-2002) a porté sur deux principaux domaines de programme : a) gestion des affaires publiques et renforcement des capacités, et b) développement de petites entreprises en vue de la création de revenus et d'emplois. L'évaluation du cadre de coopération effectuée en 2001 a révélé que, dans l'ensemble, le Gouvernement était satisfait du programme et souhaitait vivement poursuivre son partenariat avec le PNUD. Elle a également permis de constater que le cadre de coopération était le fruit d'un processus pleinement participatif et reflétant les objectifs prioritaires du Gouvernement.

## **A. Gestion des affaires publiques et renforcement des capacités**

12. La pénurie de main-d'œuvre qualifiée aux îles Turques et Caïques a eu des répercussions sur les moyens d'action des secteurs public et privé. Le secteur public a été particulièrement touché parce que seuls un nombre infime d'individus hautement qualifiés cherchent à travailler dans la fonction publique. L'État a donc eu beaucoup de mal à fournir des biens et services pour subvenir aux besoins d'une population de plus en plus croissante. Un projet de renforcement des capacités du secteur public a donc été élaboré au titre du dernier cadre de coopération de pays dans un certain nombre de domaines hautement prioritaires de l'État, avec l'aide du programme des Volontaires des Nations Unies (VNU). Au plus fort du projet, le PNUD et les VNU avaient affecté pas moins de 11 volontaires internationaux à des postes clefs du secteur public. Selon l'évaluation, le programme a contribué à améliorer la prestation de services du secteur public et les compétences des agents du personnel local de contrepartie désignés pour travailler avec les volontaires.

13. Un des précieux enseignements tirés du programme est que du fait de la grave pénurie de main-d'œuvre, le Gouvernement avait également éprouvé des difficultés à détacher des agents du personnel de contrepartie pour travailler avec les Volontaires des Nations Unies et bénéficier de leur encadrement. Cela avait limité le transfert de compétences et de connaissances et rendu malaisée la supervision du personnel recruté sur le plan international. Compte tenu de cette expérience, les emplois du secteur privé vont être évalués et reclassés pour que l'État puisse attirer et conserver du personnel qualifié. Il est envisagé de formuler une stratégie en matière de ressources humaines destinée à compléter le plan décennal de développement économique et social actuellement à l'étude. Le PNUD et le Bureau du Secrétaire principal sont convenus de coopérer plus étroitement pour trouver des agents locaux de contrepartie avant de faire appel aux services de Volontaires des Nations Unies.

## **B. Développement de petites entreprises**

14. Le PNUD et les îles Turques et Caïques ont collaboré par le biais de TCInvest, à l'élaboration et à l'exécution d'un projet de développement de petites entreprises conçu pour assurer la diversité économique et une répartition plus équitable des revenus et de meilleures perspectives d'emploi dans les îles. Le PNUD a aidé à créer un centre de développement de petites entreprises fournissant des services de formation et d'appui commercial aux habitants des îles Turques et Caïques. Une vaste gamme d'entreprises ont également été formées, ce qui a permis à nombre d'entre elles par la suite d'améliorer leur rentabilité et leur gestion financière et commerciale. Devant le succès du programme, les îles Turques et Caïques ont esquissé des plans visant à étendre considérablement les activités du centre de développement des petites entreprises, et un deuxième bureau a déjà été ouvert à Providenciales. Carnival Cruise Lines s'est engagé à verser un montant d'un million de dollars à TCInvest pour financer des prêts destinés à servir de capital d'amorçage à certaines entreprises touristiques, et le Gouvernement a indiqué qu'il ajouterait à la masse commune des ressources une contribution d'un montant de 200 000 dollars.

15. Les résultats du programme de formation ont été pour l'essentiel positifs, mais il y a eu des retards dans l'exécution du volet politique du projet. Les évaluations du

projet ont fait ressortir les difficultés qu'il y avait à concrétiser la formation par la création de revenus viables. Dans certains cas, les individus ayant été formés n'avaient pas pu obtenir des capitaux, ou avaient éprouvé d'autres difficultés à développer ou élargir leurs entreprises. L'expérience du projet montre clairement que le développement à long terme du secteur et du pays passe avant tout par une politique et un cadre réglementaire favorable à la création de petites et de microentreprises et pour un accès plus facile aux capitaux. On insistera davantage sur cet élément du projet au moment de le remodeler et de l'étoffer dans le cadre du nouveau programme de pays.

16. Il ressort de l'évaluation qu'avant de lancer des projets de cette nature, il importe d'éduquer et de sensibiliser le public pour que les futurs clients sachent d'avance à quels services et facilités s'attendre, ce qui permettra de prendre moins de temps là-dessus lors de l'exécution du projet lui-même.

17. À propos des modalités d'exécution, l'évaluation a montré que l'utilisation de la modalité d'exécution nationale et la désignation d'un chargé de liaison avec les projets seraient un moyen efficace de renforcer les capacités et de réagir plus promptement face aux problèmes d'exécution rencontrés quotidiennement et dont aurait été saisi autrement le bureau de pays du PNUD. Les îles Turques et Caïques et le PNUD devront renforcer encore davantage les capacités du personnel local au moment d'envisager d'élargir le programme.

18. Au-delà des deux projets, l'évaluation a mis l'accent sur le rôle de plaidoyer du PNUD en matière de développement humain durable, notamment en ce qui concerne les femmes et l'éducation sur le sida. L'action du PNUD en faveur des femmes a permis au Gouvernement et à la société de mieux saisir l'importance de la question et conduit directement à la création d'un bureau des femmes. L'évaluation a également salué le travail fait par le PNUD pour obtenir l'appui du Gouvernement en faveur de la participation du public à la planification du développement national.

### **III. Programme proposé**

19. Le présent projet de descriptif de programme de pays (2004-2008) vise à étendre et à élargir le cadre de coopération entre le PNUD et les îles Turques et Caïques. Le programme proposé entend s'appuyer sur les travaux qui ont été déjà menés notamment dans le cadre des programmes de renforcement des capacités du secteur public et de développement des petites entreprises, tout en fournissant une assistance aux îles dans de nouveaux domaines à valeur ajoutée. Le descriptif actuel, à l'inverse du précédent, témoigne nettement mieux du soutien que le PNUD apporte à la politique en amont ainsi qu'aux projets de planification et de renforcement des capacités. Dans le cadre du nouveau programme, le PNUD s'appuiera largement sur son capital de connaissances ainsi que sur son aptitude à établir des partenariats susceptibles de produire des résultats de développement dignes de ce nom.

20. Les domaines prioritaires du descriptif de programme de pays sont a) gestion des affaires publiques et renforcement des capacités du secteur public, b) cadres de planification du développement durable et c) réduction de la pauvreté et développement social. Les trois domaines sont exposés plus en détail ci-dessous.

*Gestion des affaires publiques et renforcement des capacités du secteur public*

21. Comme précédemment indiqué, les îles Turques et Caïques ont entrepris de réformer la fonction publique locale. Le PNUD fournira une assistance technique en amont en vue de l'établissement d'un rapport ministériel définissant les plans de réforme des administrations publiques locales prévus par le Gouvernement. Cette assistance technique en amont sera suivie d'une autre destinée à examiner et à modifier les lois, réglementations et mécanismes des administrations publiques locales. Le PNUD aidera également à créer un mécanisme de financement viable pour les pouvoirs publics locaux et un programme d'appoint pour former des partenaires locaux à la gestion des affaires publiques, mieux sensibiliser le public à l'importance des questions qui y sont liées et accroître sa participation aux nouveaux mécanismes de gestion des affaires publiques.

22. Le PNUD prolongera les efforts déployés actuellement pour renforcer les capacités du secteur public en aidant à recruter des spécialistes sur le plan international pour combler les graves lacunes du secteur public. Le recrutement se fera par le biais du mécanisme des Volontaires des Nations Unies et d'autres modalités jugées appropriées. Le programme comprendra notamment la formation d'un personnel local de contrepartie pour assumer pleinement les fonctions de Volontaires des Nations Unies pendant une période déterminée.

*Cadres de planification du développement durable*

23. Le PNUD a précédemment aidé les îles Turques et Caïques à élaborer un plan décennal d'aménagement du territoire. Selon les responsables gouvernementaux, le plan a été très utile, notamment parce qu'il aura permis d'orienter la politique d'aménagement territorial des îles. Le Gouvernement s'intéresse à présent à des instruments de planification de développement social et économique et d'aménagement du territoire à moyen et à long termes de portée plus globale.

24. Le PNUD aidera donc les îles Turques et Caïques à élaborer un plan décennal de développement économique et social, doté à la fois d'un schéma de politique économique et sociale à moyen terme et d'un plan national d'aménagement du territoire. Ces plans sont censés orienter la croissance générale du pays et assurer notamment la viabilité, l'équité, la prise en compte des sexes/pécificités et l'inclusion. Le plan d'aménagement du territoire tant attendu, aidera surtout à promouvoir un développement durable et écologiquement rationnel. Le plan d'aménagement du territoire aidera également les services de planification publics à se doter de meilleurs moyens d'élaboration et d'exécution de plans et projets. Le plan décennal et le schéma de politique économique et sociale à moyen terme fourniront des données de base essentielles à l'établissement de rapports d'étape sur la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Une fois le plan décennal et le schéma de politique économique et sociale à moyen terme achevés, le Gouvernement compte tenir une table ronde des partenaires internationaux de développement, avec le soutien du PNUD, pour déterminer comment coordonner au mieux le soutien des donateurs aux efforts de développement du pays.

*Réduction de la pauvreté et développement social*

25. La pauvreté, l'inégalité, la drogue, la violence familiale et le sida passent pour des problèmes sociaux persistants et très inquiétants aux îles Turques et Caïques. Manifestement, pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement qui

consistent à réduire la pauvreté, enrayer la propagation du sida et tenir compte des préoccupations des femmes, il faut des programmes de développement économique et social plus pressants, plus vastes, plus soucieux d'équité entre les sexes et plus ouverts. Le programme proposé contribuera à mieux développer les petites et microentreprises et l'agriculture et partant, à assurer de meilleures conditions de vie aux habitants des îles Turques et Caïques. Le PNUD aidera également en amont à élaborer des politiques de développement des petites et moyennes entreprises soucieuses d'équité entre les sexes et du secteur agricole, et à créer de nouveaux mécanismes de crédit auxquels les chefs de petites et microentreprises, dont la plupart sont des femmes, pourront avoir plus largement accès.

26. Parallèlement à l'élargissement du projet de développement de petites entreprises, le PNUD aidera le Gouvernement à renforcer ses programmes de formation professionnelle, de gestion des crises sociales, de lutte contre la drogue et de prévention du sida. Une série de projets d'assistance technique seront élaborés pour aider à réévaluer et à restructurer les programmes actuels et à en créer de nouveaux. Des conseillers internationaux seront recrutés pour épauler, à court et à moyen termes, les activités de développement des programmes et de formation du personnel dans chacun de ces domaines.

### **Résultats escomptés**

#### *Gestion des affaires publiques et renforcement des capacités du secteur public*

27. Dans le domaine de la réforme des administrations publiques locales, la collaboration entre le PNUD et les îles Turques et Caïques doit aboutir à une plus grande décentralisation des pouvoirs de décision et des ressources budgétaires vers les autorités locales et le renforcement des compétences des acteurs prenant part à la gestion des affaires publiques locales, notamment les organisations non gouvernementales et les organisations communautaires. En ce qui concerne le renforcement des capacités, l'assistance du PNUD devrait contribuer à étoffer sensiblement des domaines clefs du secteur public et à améliorer la prestation des services dans ces domaines. Le programme de transfert de connaissances des Volontaires des Nations Unies devrait accroître le nombre d'agents locaux hautement qualifiés capables d'assumer d'importantes fonctions dans le secteur public.

#### *Cadres de planification du développement durable*

28. Le principal résultat escompté dans ce domaine est la mise en œuvre de stratégies et de plans nationaux visant à assurer une planification du développement durable qui tiennent compte des sexospécificités et qui soient équitables, ouverts et favorables aux pauvres de l'ensemble des îles. Les procédés et mécanismes d'élaboration des plans de développement devraient permettre a) de mieux sensibiliser les populations et de mieux leur faire saisir les questions et problèmes de développement national, b) d'associer davantage les populations à la prise de décisions concernant les questions de portée nationale, c) de favoriser la meilleure gestion de la planification du développement par l'État, et d) de mieux protéger l'environnement et les ressources naturelles des îles Turques et Caïques.

*Réduction de la pauvreté et développement social*

29. Trois principaux résultats sont escomptés dans ce domaine. Premièrement, le renforcement du projet de développement des petites entreprises, conjugué aux initiatives gouvernementales élargies visant à y consacrer plus de ressources devrait accroître sensiblement le nombre des petites microentreprises et en assurer une répartition plus équitable à travers les îles. Deuxièmement, à la fin de la période du descriptif de programme de pays, la politique et le cadre de réglementation du développement du secteur des petites et moyennes entreprises et du secteur agricole devraient s'être améliorés. Troisièmement, la collaboration entre le PNUD et les îles Turques et Caïques devrait se traduire par le renforcement des capacités des institutions, ce qui devrait leur permettre de mieux s'attaquer aux problèmes sociaux qui se posent, notamment le VIH/sida, l'abus des drogues et la violence conjugale.

#### **IV. Gestion, suivi et évaluation du programme**

30. L'exécution nationale restera la modalité d'exécution de programme privilégiée. Les ONG et autres organismes de la société civile seront assimilés à des organismes d'exécution nationale chaque fois que possible et dans les domaines où ils auront un avantage comparatif établi. Le PNUD utilisera son système de gestion axée sur les résultats pour suivre et évaluer périodiquement les programmes. Des missions annuelles seront effectuées pour examiner les questions liées au programme et analyser les progrès réalisés. D'autres institutions gouvernementales et parties prenantes participeront également à ces évaluations au besoin. À la fin de la période, il y aura une évaluation nationale globale et une évaluation des produits portant sur tous les aspects de la coopération. Les directeurs de projet continueront à présenter des rapports intérimaires et financiers trimestriels, et le Département de la planification économique et des statistiques ainsi que le PNUD suivront régulièrement les progrès accomplis par des projets donnés. Des projets particuliers feront l'objet d'un audit annuel pour s'assurer que les directives du Gouvernement et du PNUD sont appliquées, que les pratiques de gestion suivies sont saines et que l'obligation de rendre compte est respectée.

31. Puisque le PNUD peut aider beaucoup plus encore les îles Turques et Caïques à collaborer avec d'autres entités, le programme continuera à y développer des partenariats stratégiques pour toutes ses activités. Des efforts concertés seront déployés pour consolider les alliances avec d'importants partenaires de développement tels que la Banque de développement des Caraïbes, l'Agence canadienne de développement international et l'Union européenne. Des partenariats avec le secteur privé seront également envisagés.

32. À l'aide des ressources de l'institution de savoir qu'est le PNUD, le programme s'efforcera de tirer parti des autres connaissances et ressources disponibles au sein de cette entité en exploitant les ressources sous-régionales des Caraïbes et ses programmes mondiaux et régionaux.

## Annexe

## Cadre de résultats et d'allocation des ressources

<i>Composante</i>	<i>Résultats du programme de pays</i>	<i>Produits du programme de pays</i>	<i>Indicateurs de résultats</i>	<i>Montant indicatif des ressources</i>
<b>Priorité nationale : Favoriser la gestion démocratique des affaires publiques et renforcer les capacités du secteur public</b>				
Gestion des affaires publiques et renforcement des capacités du secteur public	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Décentralisation accrue des pouvoirs de décision et des ressources budgétaires vers les autorités locales et plus grande aptitude des principaux acteurs (pouvoirs locaux, ONG, organisations communautaires, etc.) à gérer les affaires publiques locales</li> <li>2. Capacités renforcées du secteur public en matière de prestations de services sociaux et économiques essentiels</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1.1 Projet d'assistance technique en vue de l'établissement d'un rapport ministériel sur la réforme des administrations publiques locales</li> <li>1.2 Projet d'assistance technique visant à évaluer et à modifier les lois et réglementations des pouvoirs locaux et à créer des mécanismes de financement</li> <li>2.1 Recrutement de Volontaires des Nations Unies pour occuper des postes clefs dans le secteur public</li> <li>2.2 Formation d'agents locaux du personnel de contrepartie</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1.1 Rapport ministériel approuvé</li> <li>1.2 Lois et réglementations modifiées</li> <li>2.1 Nombre de postes pourvus par des Volontaires des Nations Unies</li> <li>2.2 Nombre d'agents locaux du personnel de contrepartie formé</li> </ol>	<i>Autres ressources :</i> Participation du Gouvernement aux coûts, participation de tiers aux coûts et fonds d'affectation spéciale 1 000 000 dollars
<b>Priorité nationale : Promouvoir le développement durable</b>				
Cadres de planification du développement durable	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Capacité améliorée de l'État d'élaborer, exécuter et suivre des programmes de développement durable avec la participation du public et des parties prenantes</li> <li>2. Public mieux au fait de l'importance des questions de développement national et débats publics sur cette question</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1.1 Projet d'assistance technique visant à élaborer un plan décennal de développement, un schéma de politique économique et sociale à moyen terme et un plan d'aménagement du territoire avec la participation des collectivités</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1.1 Document relatif au schéma de politique économique et sociale à moyen terme, plan décennal de développement et plan d'aménagement du territoire</li> </ol>	<i>Autres ressources :</i> Participation du Gouvernement aux coûts, participation de tiers aux coûts et fonds d'affectation spéciale 550 000 dollars

<i>Composante</i>	<i>Résultats du programme de pays</i>	<i>Produits du programme de pays</i>	<i>Indicateurs de résultats</i>	<i>Montant indicatif des ressources</i>
		1.2 Tables rondes avec les partenaires et donateurs internationaux sur les cadres d'élaboration de politiques et les plans de développement	1.2 Nombre de réunions tenues avec les partenaires internationaux de développement	
		2. Consultations publiques destinées à favoriser l'élaboration de plans et d'un cadre de politiques économiques et sociales à moyen terme	2.1 Nombre de consultations publiques tenues aux fins de l'élaboration de plans et d'une politique générale	

**Priorité nationale : Réduire la pauvreté, enrayer la propagation du sida et promouvoir le développement social**

Développement social et réduction de la pauvreté	1. Avoir réformé la politique et le cadre de réglementation des petites et moyennes entreprises et favorisé le développement du secteur agricole	1.1 Projet de développement de petites et microentreprises	1.1.1 Nombre de programmes de formation établis dans le domaine du développement des petites et moyennes entreprises	<i>Autres ressources :</i> Participation du Gouvernement aux coûts tels que participation de tiers aux coûts, et fonds d'affectation spéciale  1 197 000 dollars
		1.2 Recrutement de spécialistes régionaux et internationaux du sida dans des domaines cruciaux	1.1.2 Directives établies dans les domaines du développement des petites et moyennes entreprises et de la politique agricole	
	2. Avoir renforcé les capacités des institutions pour qu'elles puissent prévoir et mettre en œuvre des stratégies multipartites destinées à enrayer la propagation du sida et à atténuer ses conséquences économiques et sociales	1.3 Formation du personnel local de contrepartie dans le domaine de la lutte contre le sida	1.1.2 Directives établies dans les domaines du développement des petites et moyennes entreprises et de la politique agricole	
		1.4 Projet d'assistance technique visant à évaluer et à rationaliser le programme national de lutte contre la drogue	1.2.1 Au moins 3 spécialistes externes du VIH recrutés	
	3. Avoir développé les capacités des institutions pour qu'elles puissent combattre la drogue, la violence conjugale et les autres problèmes sociaux	1.5 Recrutement d'experts régionaux et internationaux spécialisés dans la lutte contre la drogue, l'orientation vers	1.3.1 Au moins 3 agents locaux du personnel de contrepartie formés	
			1.4.1 Rapport établi par des experts externes sur le	

<i>Composante</i>	<i>Résultats du programme de pays</i>	<i>Produits du programme de pays</i>	<i>Indicateurs de résultats</i>	<i>Montant indicatif des ressources</i>
		des centres d'accueil en cas de crise sociale et la formation technique	programme national de lutte contre la drogue 1.5.1 Nombre d'experts externes sous contrat	
<b>Montant indicatif total du budget</b>				<b>2 747 000 dollars</b>